



Rapport d'activité

Pôle Cohésion Sociale

Maisons Relais

Olympe de Gouges

et

Anne de Bretagne

Année 2021

Siège social

146 D rue de Lorient
CS 64418
35044 RENNES CEDEX
Tél. 02 99 59 60 01
Fax 02 99 59 24 28
siege@asfad.fr

SOMMAIRE :

1. L'ASFAD.....	3
1.1. Présentation générale de l'Asfad.....	3
1.2. Valeurs associatives.....	3
2. PRESENTATION DU POLE ET DES MAISONS RELAIS	3
2.1. Le Pôle Cohésion Sociale	3
2.2. Les Maisons Relais Olympe de Gouge et Anne de Bretagne	6
2.2.1. Le contexte	6
2.2.2. Les espaces collectifs	7
3. LES MISSIONS DES MAISONS RELAIS.....	8
4. SYNTHESE ET CHIFFRES CLES.....	9
4.1 Synthèse	9
4.2 Chiffres clés	10
5. PAROLE D'UNE RESIDENTE	12

1. L'ASFAD

1.1. Présentation générale de l'Asfad

L'Asfad est une association rennaise qui prend racine en 1969 pour soutenir les femmes en difficulté, seules ou avec enfant, notamment dans le cadre des violences conjugales.

Dans son projet, l'Asfad s'appuie sur ses valeurs pour défendre l'égalité des femmes et des hommes, l'inclusion et plus largement reconnaître chaque personne, enfants et adulte, dans sa dimension citoyenne.

Forte de son histoire, de ses expériences et de ses engagements l'Asfad développe de nombreuses activités dans les domaines de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, de l'hébergement, de l'accueil des enfants, de l'insertion socio-professionnelle des personnes très éloignées de l'emploi et, dans un cadre protégé, l'accueil des enfants et de leurs parents.

Quelques éléments chiffrés au 31.12.2021 :

- 144 personnes en CDI, pour 123,92 ETP
- 47 CDDI chantier d'insertion en 2021, pour 31,9 ETP
- Budget 2021 : 9 053 000 €
- 14 administrateur.rices bénévoles au Conseil d'Administration
- 17 bénévoles d'intervention en 2021
- 6 réunions du conseil d'administration en 2021 ([composition du conseil d'administration](#))

1.2. Valeurs associatives

Le projet associatif 2016-2021 de l'association pose les principes et les valeurs de l'association.

Forte et riche de la capacité d'innovation, d'adaptation et de création, qui la traverse depuis plus de trente ans, l'Asfad se revendique comme une association féministe, militante, pleinement investie sur son territoire, soucieuse de faire vivre une action sociale de qualité, novatrice, diversifiée et adaptée dans ses méthodes, dans le respect des droits des personnes.

L'Asfad souhaite inscrire son action dans un processus d'inclusion sociale, de renforcement de la citoyenneté, de promotion de l'égalité et d'accès aux droits. Œuvrant dans le champ de l'économie sociale et solidaire, l'Asfad participe à la dynamique de réseau, et enrichit son action des multiples liens avec les partenaires du territoire.

2. PRESENTATION DU POLE ET DES MAISONS RELAIS

2.1 Le Pôle Cohésion Sociale

Le Pôle Cohésion Sociale regroupe les activités d'hébergement et de logement à travers le Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et les 2 maisons relais Olympe de Gouges et Anne de Bretagne. Est également rattaché à ce pôle, le Service de Prévention des Violences Conjugales et Intrafamiliales qui, lui-même, est composé de plusieurs entités : les Intervenantes sociales en commissariats et gendarmerie, le service d'écoute spécialisé pour les femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales, un accueil de jour également dédié à ces femmes ainsi que quelques appartements.

Activités du Pôle :

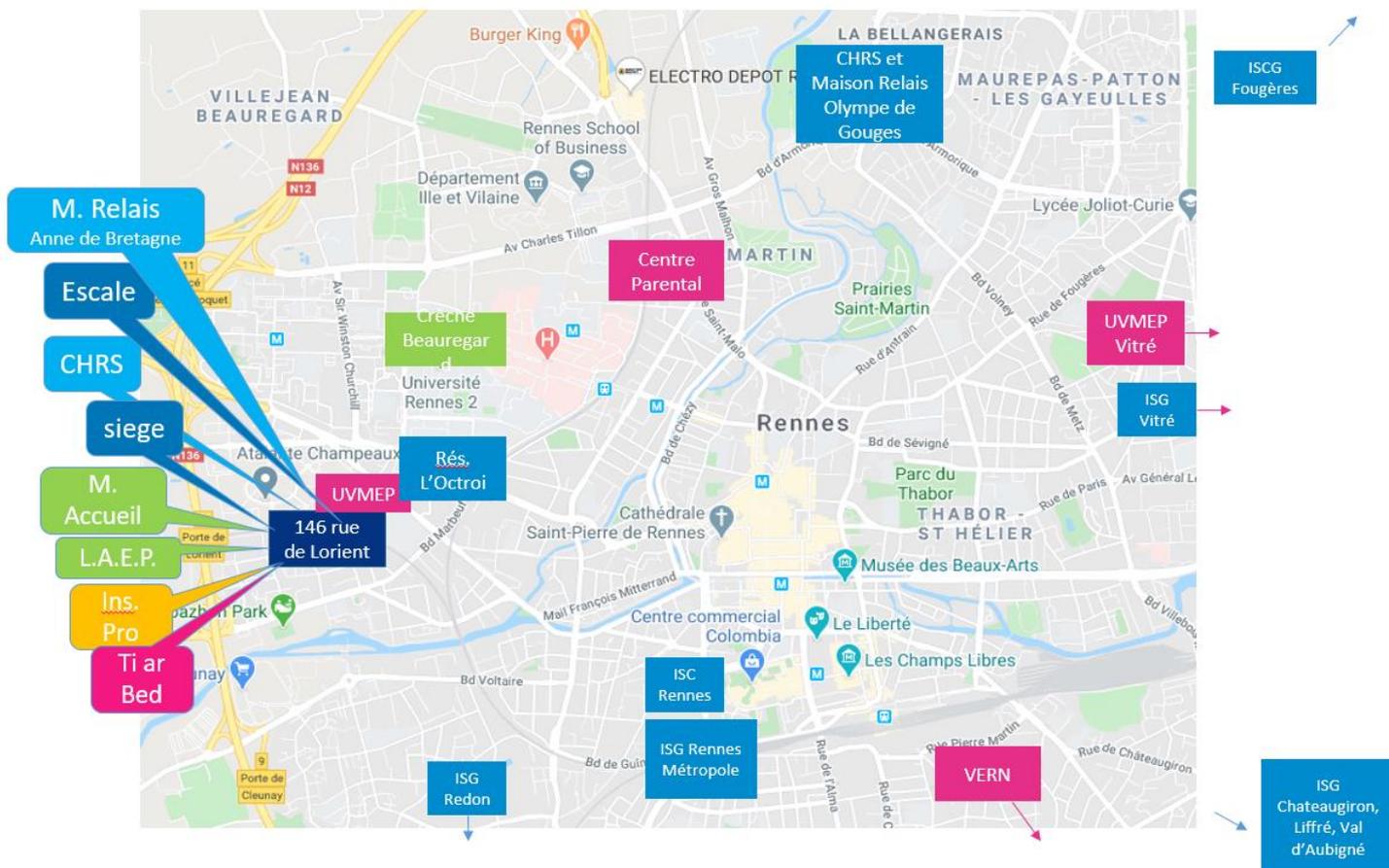


Pôle Cohésion Sociale

Pôle Protection de l'Enfance

Pôle Petite Enfance

Pôle Insertion socio-professionnelle



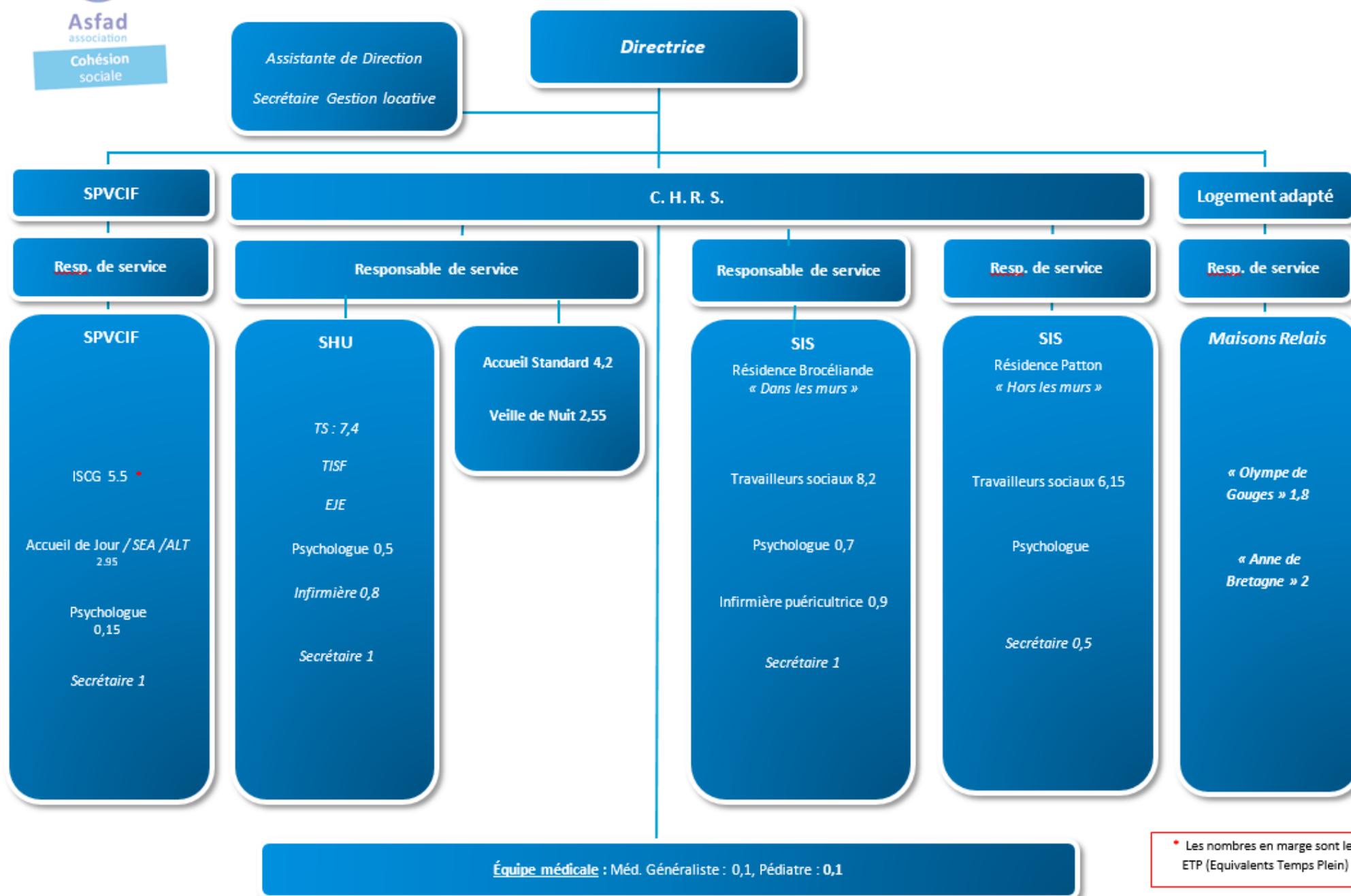
Organigramme des établissements et services du pôle (voir page suivante)

Bien que chaque service ou établissement de ce pôle accueille et accompagne un public qui lui est spécifique, en raison de leurs missions propres, nous pouvons dire que la problématique des violences conjugales et intrafamiliales traverse tous les services. Ainsi, l'activité du CHRS est en lien ou peut être complémentaire des autres activités du pôle.

Le Conseil de Pôle (instance créée en 2018) :

Composé d'administrateurs.trices et de professionnel.les de chaque service, le conseil de pôle a pour but de favoriser une meilleure connaissance pour les membres du Conseil d'Administration des activités du pôle, du public, des réponses apportées et de l'évolution des besoins. Ceci afin de nourrir les réflexions et décisions du CA. Le conseil de pôle a aussi pour objectif de rapprocher le CA des professionnels et du terrain et réciproquement.

- Objectif à terme : définir un Projet de pôle dans la déclinaison du Projet associatif



2.2 Les Maisons Relais Olympe de Gouges et Anne de Bretagne

La Maison Relais Olympe de Gouges a ouvert ses portes le 1^{er} décembre 2016. Elle peut accueillir des femmes avec ou sans enfants. Anne de Bretagne, en service depuis mai 2020, accueille des hommes et des femmes. Elles sont financées par la DDETS.

Olympe de Gouges est constituée de 14 logements dont 11 studios, 2 T2 et d'un logement « *famille* » pouvant accueillir une femme avec deux enfants.

La maison relais Anne de BRETAGNE a été créée en mai 2019. Elle est constituée de 18 logements accueillant un public mixte : 17 studios de 15 m² à 19 m² et de 3 logements famille de 28 m². La Maison Relais a une capacité d'accueil pour 20 personnes.

Un logement a été conservé et utilisé en 2021 pour accueillir des Résidentes de l'Asfad touchées par la COVID.

2.2.1 Le contexte :

« La circulaire n°2002-595 du 10 décembre 2002 relative aux Maisons Relais reste le texte de référence en matière de Maison Relais. Son but est « d'engager le développement d'une offre alternative de logements pour des personnes en situation de grande exclusion ».

Les Maison Relais ont pour vocation de loger des personnes isolées, à faibles ressources, dans un immeuble rassemblant des logements privatifs confortables et indépendants et des parties communes. Les conditions d'habitat sont de caractère familial et le cadre de vie se veut chaleureux, sécurisant et convivial.

Il s'agit pour chacun.e non seulement de disposer d'un chez-soi, mais aussi de vivre ensemble dans une communauté de soutien.

Les Résident.e.s peuvent s'y installer de façon durable.

Un état des lieux est effectué à l'entrée et la sortie du logement. Un dépôt de garantie équivalent à un premier mois de loyer est demandé (il varie selon la taille du logement), ainsi qu'une assurance responsabilité habitation.

Le logement ou partie privative : T1 avec salle d'eau (douche, lavabo, WC), et kitchenette équipée (frigo, ensemble meuble évier et plaques de cuisson, placards de rangement).

Le logement est meublé : un lit gigogne, une commode, une table, deux chaises, une télévision, un four micro-onde et un fauteuil.



La redevance des logements peut varier :

À Olympe de GOUGES :

- 410 € pour un T1
- 430 € pour un T2
- 530 € pour le logement « famille »

À Anne de BRETAGNE

- 400 € pour un T1
- 500 € pour un T1 bis (logement famille)



Les charges ne sont pas incluses dans le loyer, elles s'élèvent à 30 € de frais supplémentaires [fourniture chauffage – électricité - eau - contrats d'entretien (VMC, chaudière...) - Taxe Ordures ménagères] et des prestations annexes (le contrat d'entretien des logements).

2.2.2 Les espaces collectifs :

- La buanderie : une participation financière est demandée aux Résident.e.s pour avoir accès à la buanderie. La somme est de 1€50 (1 jeton) comprenant le lave-linge et le sèche-linge. Les Résident.e.s doivent réserver la buanderie auprès du gestionnaire. Même chose pour Anne de Bretagne.
- Les salles collectives : une salle commune avec coin salon, outil informatique et cuisine. Les Résidentes peuvent s'y rendre de façon autonome (lorsque les professionnelles sont présentes) ou lors d'un atelier collectif. Un espace bibliothèque est à disposition à la maison relais Anne de BRETAGNE

3. LES MISSIONS DES MAISONS RELAIS

- **La convivialité et l'autonomie**

Cette structure permet aux Résident.e.s de prendre le temps qu'elles/ils souhaitent pour se reconstruire, en retrouvant un cadre régulier, un environnement collectif porteur susceptible de rompre l'isolement et leur solitude.

Un minimum d'autonomie est demandé pour assurer les actes de la vie quotidienne en étant accompagné par les travailleurs sociaux: savoir faire les courses, se préparer à manger, nettoyer son logement, laver son linge...

- **La protection**

Dans le but d'assurer la sécurité et de veiller aux allées et venues de personnes n'habitant pas la Maison Relais, les résident.es sont informé.es que le site est sous surveillance vidéo. Cela permet de rassurer le public accueilli. Cela permet de limiter le phénomène « *d'envahissement du logement* » qu'il peut aussi rencontrer. De plus, chaque logement est équipé d'un visiophone ou d'un interphone.

- **L'accompagnement**

Dans les Maison Relais, les professionnelles sont polyvalentes : accompagnement vers et dans le soin, le logement, le budget, l'alimentation ou encore l'hygiène. Les professionnelles sont très complémentaires, elles partagent de nombreuses missions.

Afin de mieux vous présenter notre travail au quotidien, voici l'exemple d'une journée type :

- ✓ Lors de notre arrivée chaque matin à 9h, nous pouvons avoir un ou une Résident.e qui nous attend au bureau pour avoir un renseignement ou bien encore pour nous demander la clé de la buanderie ;
- ✓ Dans la journée, nous avons divers rendez-vous, comme des visites pour présenter le fonctionnement de la Maison Relais pour un futur Résident, un rendez-vous de pré-admission, ou encore des rencontres avec des partenaires extérieurs. Des temps institutionnels peuvent se greffer (réunions de service ou de Pôle) ou bien des instances partenariales (synthèse, CADEM, commission SIAO...);
- ✓ Dans ce même temps, nous gérons les besoins des résident.es en priorisant le mieux possible les urgences. Nous pouvons, par exemple, intervenir pour des problèmes liés à la consommation excessive d'alcool ou autres toxiques, des conflits de voisinage, des crises d'angoisses ou de décompensation ou, de manière plus habituelle, pour une démarche administrative ou un besoin de discuter ;
- ✓ Chaque semaine, deux ou trois animations sont organisées selon les envies des Résidents. Par exemple, un repas à la résidence, une journée plage, une sortie au bowling ou encore une balade. Les Résident.e.s disposent tous.te.s d'un référent social extérieur ;
- ✓ Nous avons également à traiter de nombreux appels téléphoniques ou mails de nos multiples partenaires en lien avec les différents projets des résident.es.
- ✓ Nous assurons également nos obligations mensuelles en terme de gestion locative pour la CESF et de la bonne utilisation des logements pour la TISF.

4. SYNTHÈSE ET CHIFFRES CLES

4.1 Synthèse

L'activité 2021 aura évidemment été marquée par des périodes de contraintes liées aux mesures sanitaires sur les deux Maisons Relais. Les temps collectifs, éléments incontournables de la vie des Maisons Relais, ont été régulièrement impossibles à réaliser. Cela a généré de l'angoisse chez nombre de Résident.e.s qui ont d'autant plus sollicité les Travailleuses sociales individuellement. La problématique de santé (psychique essentiellement) et la vulnérabilité qui en découle chez certain.e.s Résident.e.s, ont également impacté l'activité du service avec des situations de tension entre certain.e.s d'entre elles/eux. A Anne de Bretagne, cela s'est notamment traduit par des rechutes de consommation de produits toxiques (alcool, drogue, surconsommation de médicaments), des décompensations psychiques et des hospitalisations au CHGR demandées par les Résident.e.s ou sous contrainte à la demande d'un tiers (Psychiatre). La majorité exprime le manque de lien avec les autres sur les temps collectifs. Certain.e.s Résident.e.s ont pu indiquer l'augmentation des nuisances (surtout nocturnes), et plus de « *transgressions* » au Règlement de la Maison Relais en termes d'hébergement et de dégradations des lieux communs (buanderies, ascenseur, couloirs...). Malgré des tensions liées à des intrusions, notamment à Anne De Bretagne, les équipes en place, la complémentarité des travailleuses sociales, leur créativité et leur professionnalisme ont permis de maintenir un cadre de vie rassurant pour les Résident.e.s.

Les Maisons Relais ont vu le prix de journée augmenter de 2€ par jour et par Résident.e. Cela a permis d'assurer le remplacement d'été des Travailleuses sociales et d'augmenter le temps d'analyse clinique. Cette réunion, animée par une des Psychologue du pôle, dure désormais 2 heures par mois. Enfin, la CESF à Olympe de Gouges, a vu son temps de travail augmenter (passant de 0,80 à 0,9 ETP) avec une mission transversale aux deux Maisons Relais.

La TISF d'Olympe de Gouges, en poste pendant 4 ans et demi, a quitté ses fonctions pour rejoindre le Centre Parental. Les Résidentes et les professionnels de la Maison Relais lui ont préparé un pot de départ à cette occasion. Le poste a été repris par une TISF qui avait assuré un remplacement de 4 mois à Anne de Bretagne, ce qui a facilité la prise de poste.

L'analyse de pratique, partagée avec les professionnel.le.s des autres Maisons Relais du territoire a vu un changement d'intervenante après plusieurs années de pratique commune.

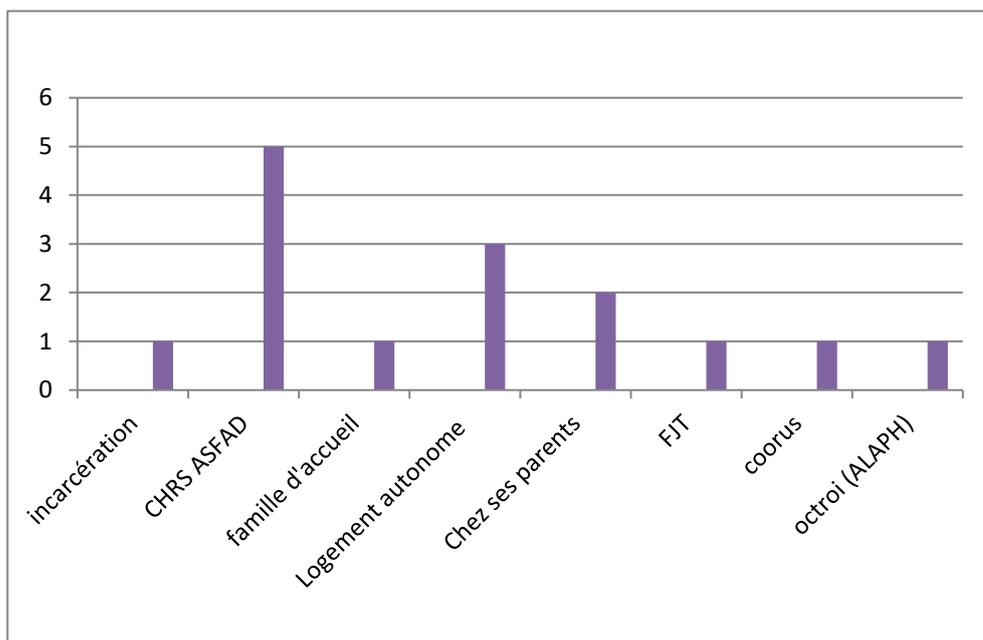
L'année 2022 verra notamment l'actualisation du projet de service mutualisé des Maisons Relais Anne de Bretagne et Olympe de Gouges.

4.2 Les chiffres clés

Olympe de Gouge :

Nombre de personnes accueillies par le service	15
Nombre de départs	3
Nombre d'arrivées	2
Nombre d'ETP dans le service	1,7 ETP
Nombre de bénévoles	0
Typologie du public	100 % femmes
Age	41 ans en moyenne
Résidentes bénéficiant d'une protection juridique	60 %
Bénéficiaires de l'AAH	87 %
Suivis CMP	47 %
Hospitalisations	243 jours, pour 4 Résidentes
Soins à domicile (infirmiers)	27 %
Aide à la vie quotidienne à domicile (portage de repas, aide au repas, au linge, courses...)	7 %
SAVS/SAMSAH	27 %

La situation antérieure :

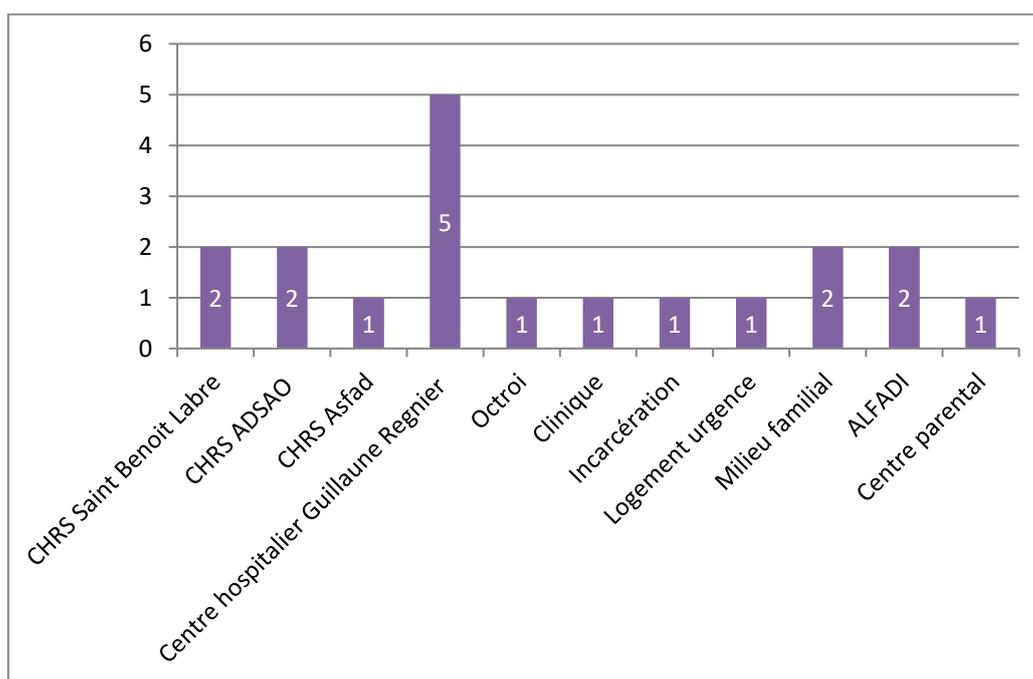


Anne de Bretagne :

Nombre de personnes accueillies par le service	21
Nombre de départs	1
Nombre d'arrivées	2
Nombre d'ETP dans le service	2 ETP
Nombre de bénévoles	0
Typologie du public	9 hommes 9 femmes 2 enfants
Age	Moyenne 46 ans
Résidentes bénéficiant d'une protection juridique	55%
Bénéficiaires de l'AAH	67%
Suivis CMP	50%
Hospitalisations	4 résident.e.s
Soins à domicile (infirmiers)	38.8%
Aide à la vie quotidienne à domicile (portage de repas, aide au repas, au linge, courses...)	3 personnes
SAVS/SAMSAH	1

La situation antérieure :

Sur 19 résident.e.s présent.e.s au cours de l'année 2021, nous pouvons constater une orientation plus importante par le CHGR qui est un partenaire phare de la Maison Relais.



5. PAROLE D'UNE RESIDENTE

« Le personnel est très chaleureux, bienveillant, dynamique... L'écoute est sincère, réconfortante. On se sent soutenue, rassurée et « exister ». Je suis ravie de vivre dans votre maison relais car depuis mon arrivée je suis plus épanouie, le moral, la santé sont nettement meilleurs. J'apprécie beaucoup les activités proposées car elles sont très variées (sortie mer, jeux de société, travaux manuels, cuisine, couture...). Mes rêves, ambitions artistiques disparus, réapparaissent ! J'ai à nouveau pleins de projets artistiques en tête (pour mon plus grand bonheur). Un grand merci à Mme PEAN, Mme LEGAST et Mme LEBEL qui égaient notre quotidien.»

Maud